PRESQU'ÎLE DU CAP FERRET

Érosion : « Nous sommes déjà dans l'urgence »

Le Codeppi rappelle que, côté Bassin, le recul de 60 mètres à 100 ans envisagé par l'État n'est pas une nouveauté de l'année et qu'il est déjà assorti de souplesse possible

Yannick Delneste
y.delneste@sudouest.fr

Comme d'autres associations de protection de la nature (Ceba, Sepanso) mais aussi des associations de propriétaires et bien sûr les élus locaux, le Comité de défense et de protection de la presqu'île de Lège-Cap-Ferret (Codeppi) est associé aux réflexions depuis plusieurs années sur la révision du plan de prévention des risques littoraux (PPRL), initiée en 2019. « En six ans, nous avons tous assisté à huit comités de concertation et d'association [Cocoas, NDLR], destinés à définir les zones d'aléas liés à l'érosion marine », expliquent Gilbert Baurin et Patrick du Fau de Lamothe, président et secrétaire général du Codeppi.

Les deux hommes sourient devant la bronca du printemps et de l'été 2025, notamment lors de la réunion publique du 1er juillet, sur la bande de 60 mètres inconstructibles que l'État envisage de Bélisaire à Claouey, intégrant pour cela le taux d'érosion annuel moyen, des événements exceptionnels et l'élévation du niveau de la mer. Et propriétaires en collectif, maire en précampagne de s'insurger contre cette « vision radicale, sans nuances selon les secteurs ».

Urgence de la protection

« Beaucoup de monde fait semblant de découvrir cela aujourd'hui », note Patrick du Fau de Lamothe qui ressort un rapport du Cocoas du 4 juillet 2023 où cette bande de 60 mètres en zone rouge à 100 ans est déjà clairement annoncée à tous les partenaires du comité. « À la page 139 du guide méthodologique du PPRL, est en outre bien stipulé que sur ces zones d'aléas forts, la souplesse est possible selon les secteurs en termes d'aménagement ou de construction. »

Le Codeppi entend dénoncer « une focalisation sur le process de prévention, alors que nous sommes déjà dans l'urgence de la protection, relevant des élus locaux. Et là rien : depuis 2018, la stratégie locale de gestion intégrée du trait de côte sous l'égide de la Ville comme du Siba (1) n'a rien produit ou si peu. Il s'agit aussi de savoir si on veut protéger la presqu'île et les gens… ou la valeur des biens qui s'y trouvent. »

Comme sur le PPRL, l'association réclame d'être associée avec les autres à la révision du plan local d'urbanisme (PLU) et « bien en amont des décisions ».

Gilbert Baurin et Patrick du Fau de Lamothe, président et secrétaire général du Codeppi. Y. D. /SO

(1) Syndicat intercommunal du bassin d'Arcachon.